

PÔLE CULTUREL LES FLORALIES



30 Boulevard de la Petite Hollande
85360 La Tranche sur Mer

Coordonnées GPS : 46.347007, -1.448769



SOMMAIRE

I. LES CONTACTS.....	3
I.1. Contacts administratifs :.....	3
I.2. Contact technique :.....	3
II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	3
II.1. Les accès routiers.....	3
II.2. L'accès artistes, organisateurs, camions et livraisons.....	4
II.3. Les Hôtels et restaurants.....	4
II.4. Les loges.....	5
III. LES CONFIGURATIONS.....	6
III.1. La salle.....	6
III.2. Tout assis.....	6
III.2.1. plan du gradin avec Parterre.....	6
III.2.2. Plan du gradin rapproché.....	8
III.3. Tout debout ou autres configurations:.....	9
IV. LA SCÈNE.....	10
IV.1. L'espace scénique :.....	10
IV.2. Les tentures et rideaux.....	10
V. LA SONORISATION.....	11
V.1. La Façade.....	11
V.2. Les retours.....	11
V.3. La console et les liaisons.....	11
V.4. Les sources.....	11
V.5. La distribution électrique pour le son.....	11
VI. L'ÉCLAIRAGE SCÉNIQUE.....	12
VI.1. La console lumière.....	12
VI.2. Les projecteurs traditionnels et accessoires.....	12
VI.3. Les projecteurs à LED.....	12
VI.4. Les gradateurs, distribution électrique et réseau.....	12
VI.5. L'éclairage de salle.....	12
VI.6. Le plan de feu.....	12
VI.7. La distribution électrique par lieux.....	13
VII. LA VIDEO.....	14
VIII. LES ACCROCHES, LEVAGES et TRAVAUX EN HAUTEUR.....	15
IX. LES ESPACES TECHNIQUES et ACCUEILS.....	17
IX.1. Accès chargement et déchargement.....	17
IX.2. La Régie.....	17
IX.3. Intercommunication régie / plateau.....	17
IX.4. Les réseaux :.....	17
IX.5. L'espace « catering ».....	17
IX.6. L'espaces accueil public et Bar.....	17
X. MATÉRIELS DIVERS.....	18
XI. LA SÉCURITÉ, LA SÛRETÉ ET LA SANTÉ.....	19
XI.1. Le « rigging »:.....	19
XI.2. Le personnel :.....	19
XI.3. Consignes de sécurité :.....	19
XI.4. Le plan de prévention.....	19

I. LES CONTACTS

I.1. Contacts administratifs :

Directrice du service Culturel et Programmation : **Marie-Christine BEAUFILS**

Accueil artiste : **Anthony GIRARDEAU**

service.culturel@latranchesurmer.eu

I.2. Contact technique :

Régie technique : **Jean BOURGOIN**

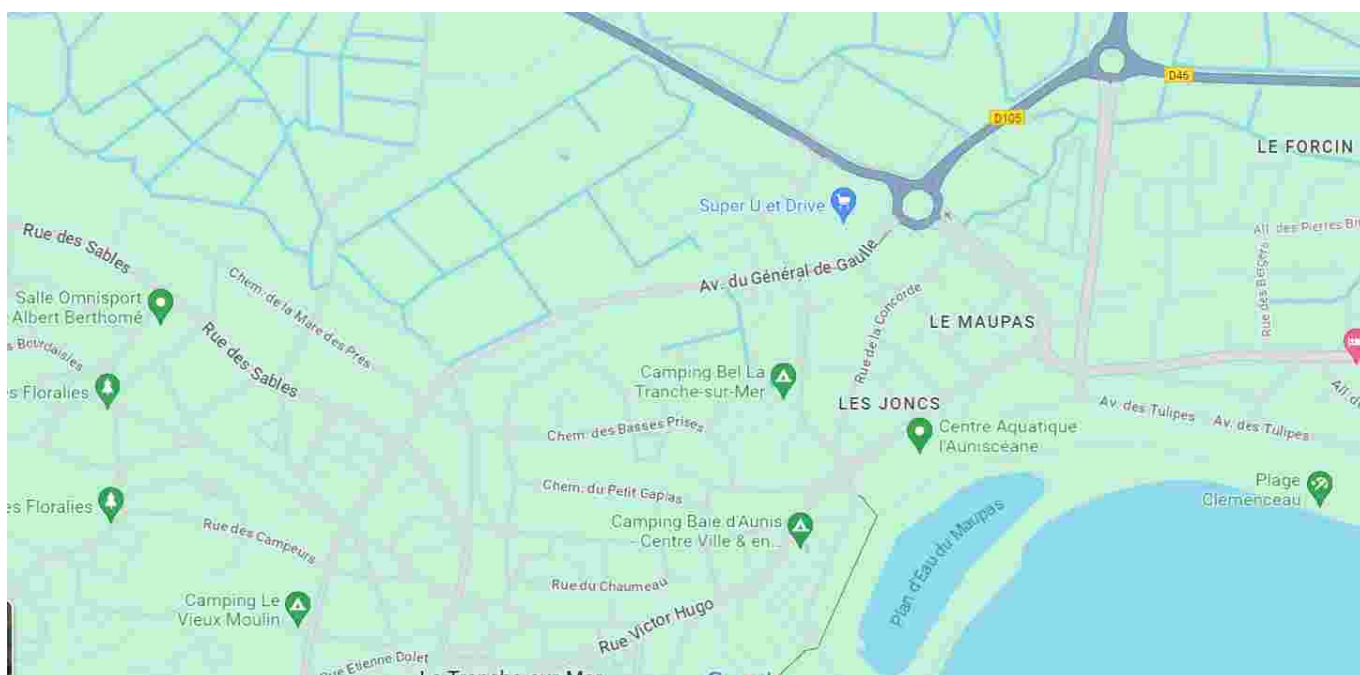
06 82 86 83 77 poleculturel@latranchesurmer.eu

II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

II.1. Les accès routiers

Vous pouvez arriver via 3 accès :

- D 105 : Talmont Saint Hilaire / Longeville :
- D 747 : Moutiers les Mauxfaits / Angles
- D 46 : Triaize / Saint Michel en l'Herme



Au rond point du Forcin (drapeaux) prendre la D105 en direction de L'avenue du Général De Gaulle. et prendre à droite à la rue des campeurs. Au stop vous verrez le parking du pôle culturel et du cinéma Agnès VARDA.



II.2. L'accès artistes, organisateurs, camions et livraisons

L'accès artistes, organisateurs se fait par l'entrée principale sous le porche. A gauche vous trouverez l'entrée du cinéma Agnès VARDA et à droite l'entrée du Pôle Culturel Les Florallies.

L'accès technique, camions et livraisons se fait par le parking via les deux grands portails pour avoir l'accès direct au plateau ou à la fosse



Accès technique

Entrée principale

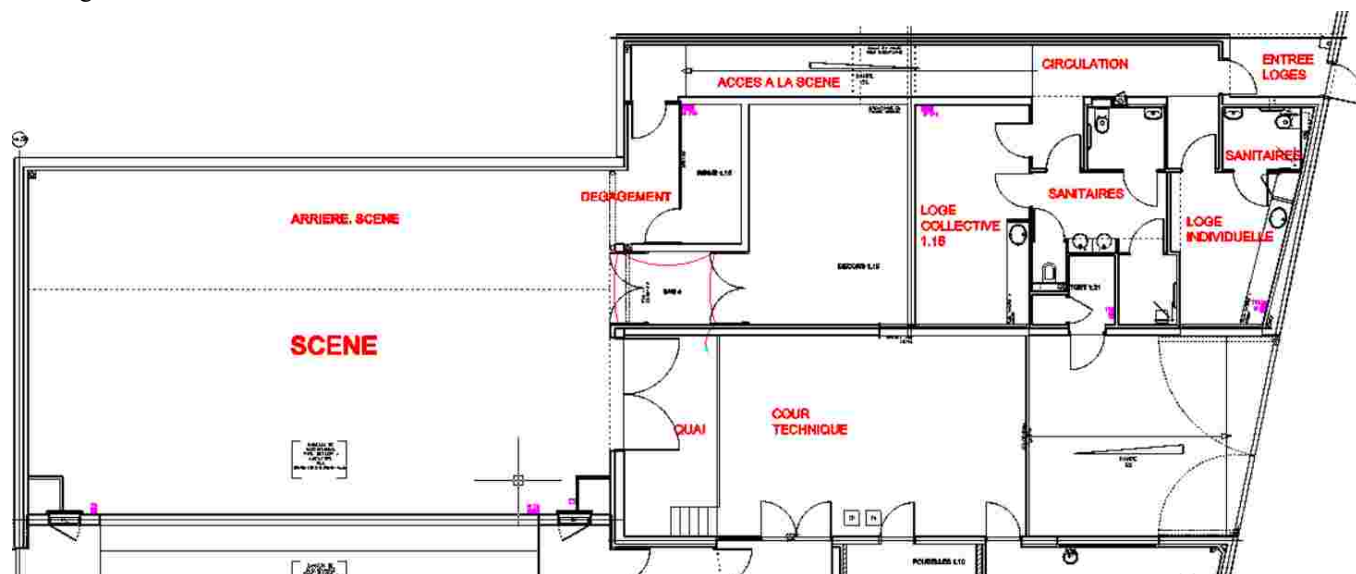
II.3. Les Hôtels et restaurants

En fonction des dispositions contractuelles, suivant la période de l'année et des établissements ouverts : se rapprocher du service culturel.

II.4. Les loges

Le Pôle Culturel propose deux loges :

- une loge individuelle de 11 m² accessible aux personnes à mobilité réduite avec sanitaires adaptés
- une loge collective de 18 m² avec sanitaires attenants dont une PMR



Il n'existe pas d'accès entre la salle et les loges sans passer soit par l'extérieur, soit par la scène.



III. LES CONFIGURATIONS

III.1. La salle

La Salle fait une surface de 368m² : 23 mètres de longueur par 16 mètres de large incluant les gradins rétractables et amovibles de 249 places. Les gradins repliés, la longueur de salle se réduit à 20 mètres, soit une surface de 320m². La régie située en haut de gradin est mobile.

L'acoustique de la salle est bien traitée avec une paroi en structure placo-alvéolée, un abat son au dessus du nez de scène. Le taux de réverbération est très bas.

Des rideaux d'occultations des baies vitrées et châssis vitrés permettent une occultation. Les rideaux étant en PVC et noir de chaque côté ils sont brûlés par le soleil. Il existe une minime fuite de lumière. Les éclairages de sécurité sont des luminaires sur source centralisée.

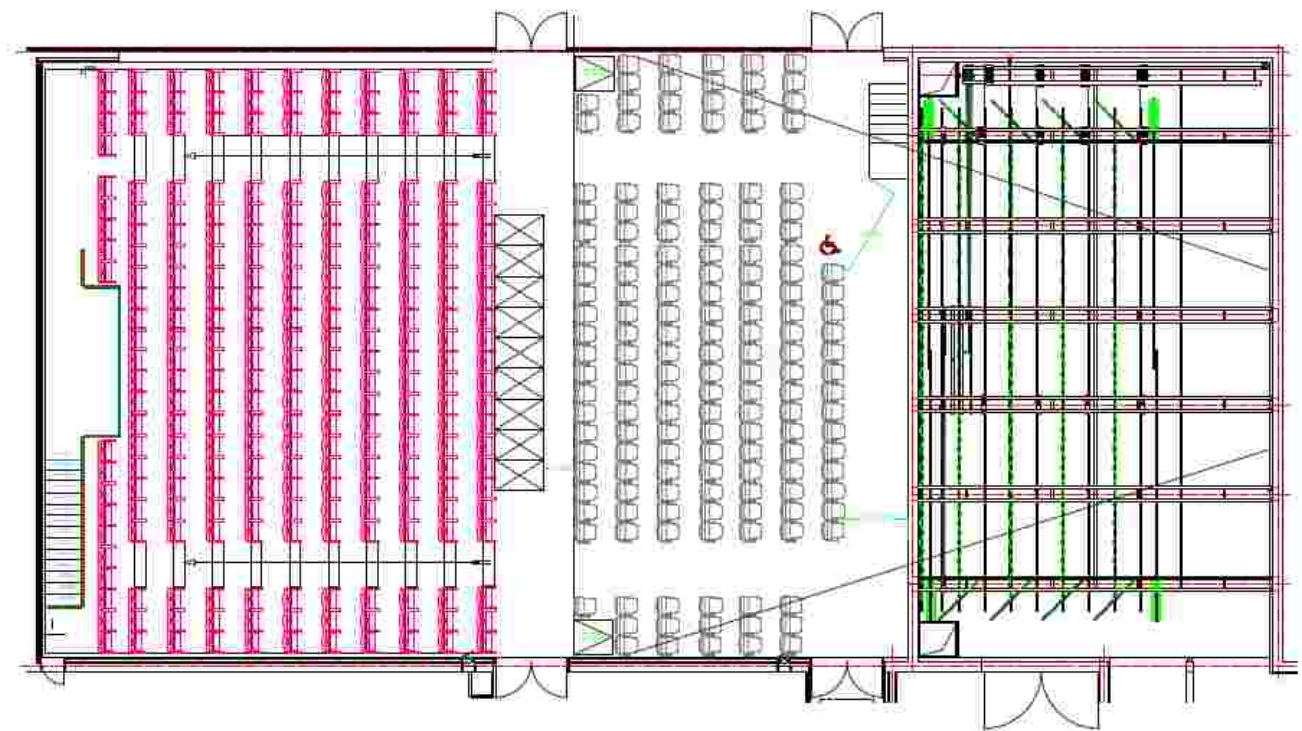
III.2. Tout assis

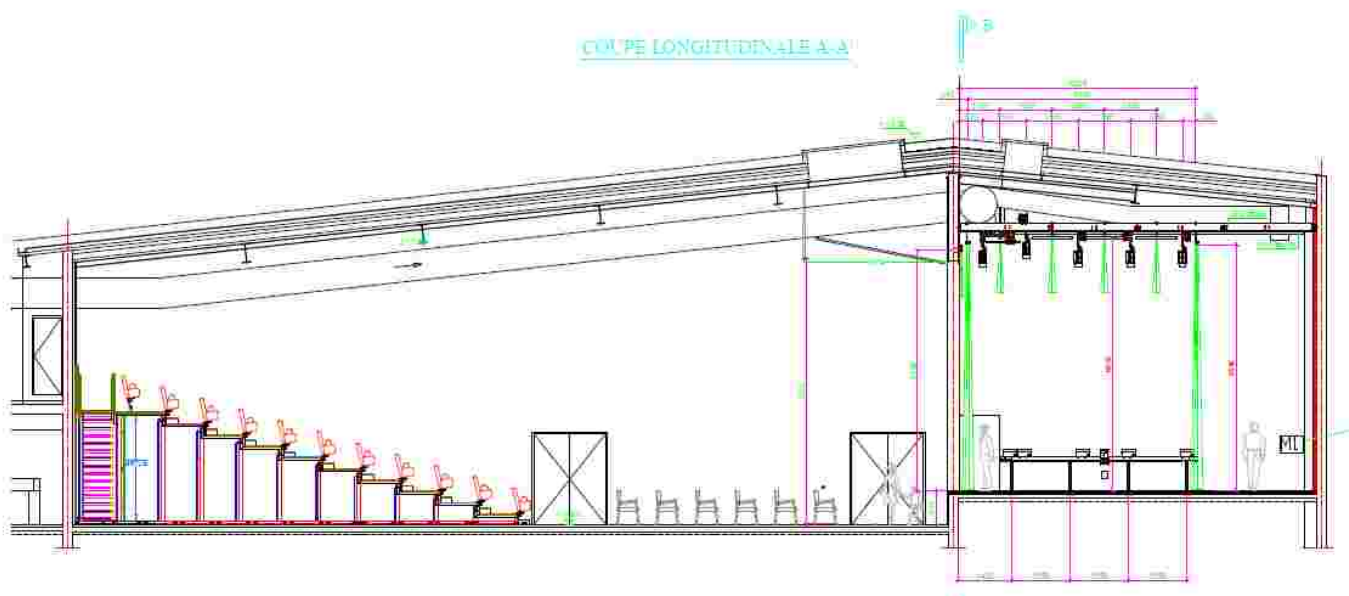
Le gradin étant rétractable et mobile, il peut se disposer avec ou sans parterre de chaises. Ce changement d'implantation est un temps de manipulation conséquente. L'implantation choisie doit être anticipée.

Les places du premier rang de gradin sont privilégiées pour les personnes à mobilité réduite. Pour rappel, nous devons disposer de deux pourcents plus un, du nombre total de places (cf plan : rectangles devant les gradins).

Le gradin est constitué de 249 places assises. Le parterre peut être constitué au maximum de 150 chaises. Comme toute salle, la visibilité des triangles latéraux est réduite. En fonction du son loué il peut y avoir besoin de faire un multidiffusion. Dans ce cas le nombre de chaises au parterre se réduit à 146. Cf plans suivants

III.2.1. plan du gradin avec Parterre

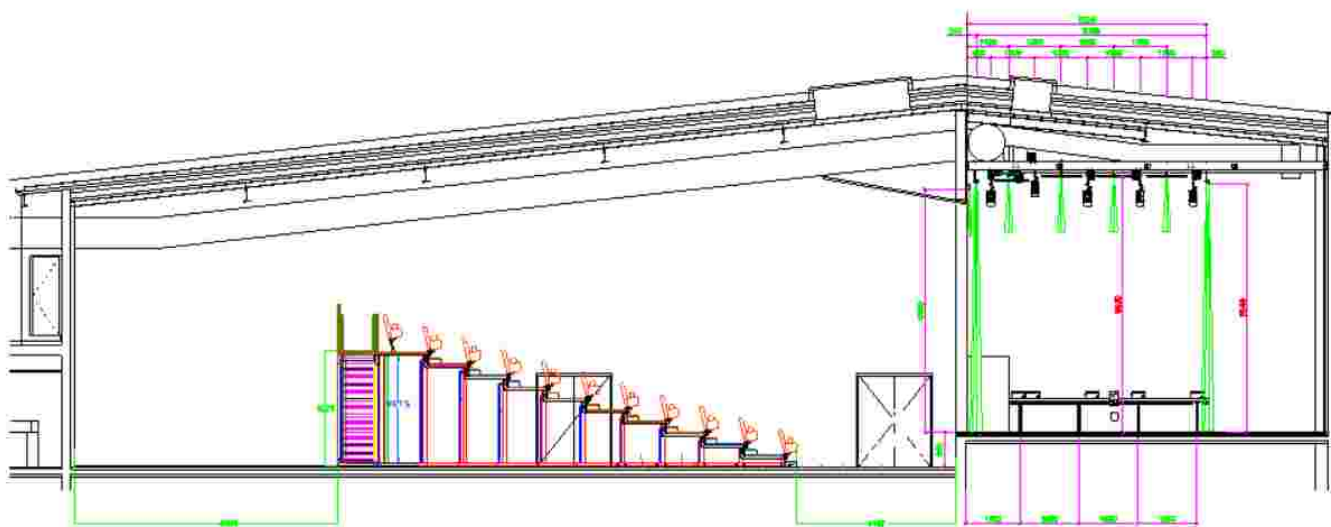




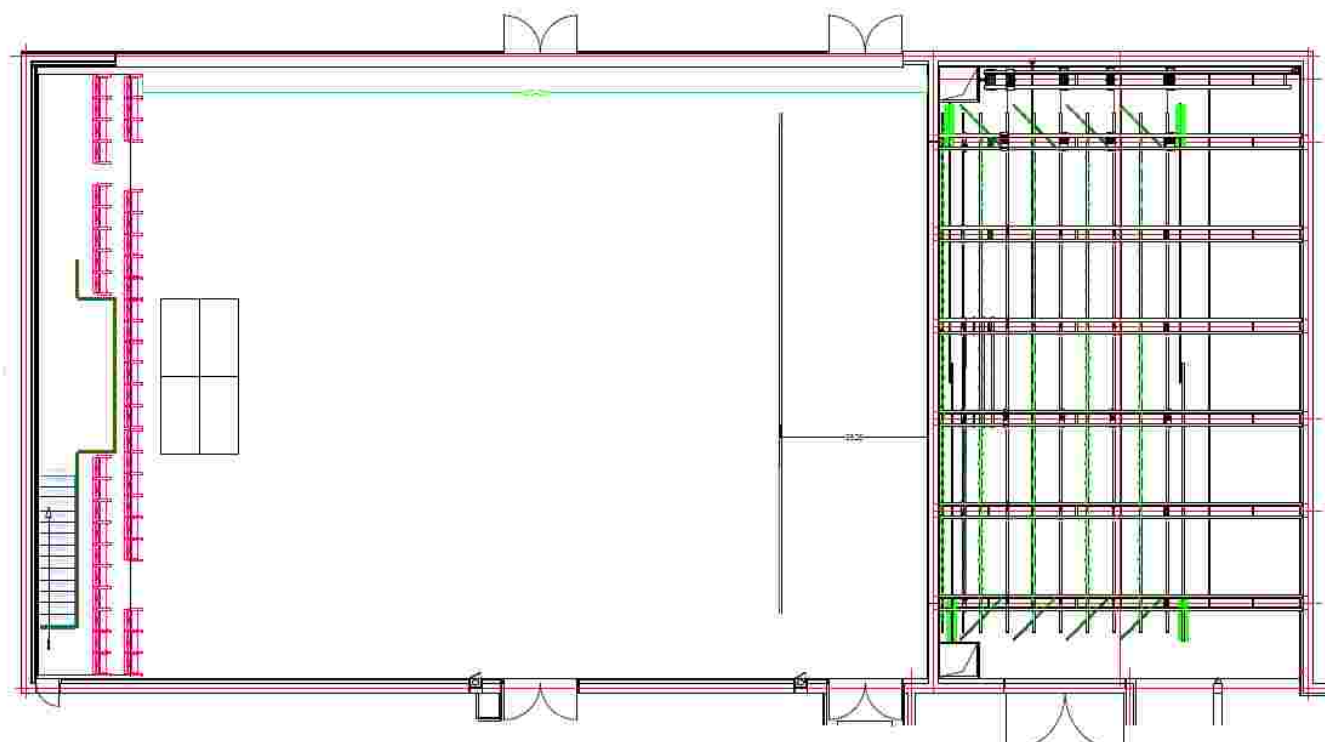
III.2.2. Plan du gradin rapproché

Le parc lumière étant principalement du traditionnel, la porteuse de face fixe, l'éclairage de face primordial pour l'accueil, l'accès au dispositif de sécurité disposé à cour mural, le choix de reculer le gradin à 4m du bord plateau permet :

- Un accès rapide à la porteuse de face via la Plateforme Élévatrice Mobile de Personnel en cas de défaillance
- Une visibilité de la scène d'une hauteur de 90 cm
- La possibilité de rajouter une rangée de chaise et limiter le refus de spectateurs.
- faciliter la visibilité lors de présence de personnes en fauteuil



III.3. Tout debout ou autres configurations:



IV. LA SCÈNE

IV.1. L'espace scénique :

La Scène fait une surface utile de 72 m² devant les demis-fonds

L'arrière-scène fait une surface de 51,75 m²,
soit une surface totale maximale de 123 m².

Ouverture maximum par le cadre de scène: **12 mètres**

Dimensions à partir du bord de scène :

Profondeur jusqu'aux rideaux demis-fonds sur patience : **6,4 mètres**

Profondeur jusqu'au cyclorama micro perforé : **7 mètres**

Profondeur jusqu'au rideaux molleton : **8,6 mètres**

Profondeur maxi jusqu'au mur de fond bicolore: **9,60 mètres**

Les hauteurs :

Hauteur de la scène: **0,90 mètres**

Hauteur du cadre de scène: **6 mètres**

Hauteur sous chemin de moufle: **6,54 mètres**

Hauteur sous frise : **5,2 mètres**

IV.2. Les tentures et rideaux



1 rideau deux demis fonds de scène et 1 rideau d'avant scène 560gr/m², fixe sur patience manuelle constituée de deux rideaux de 7,25 m par 6,54 m de hauteur

4 frises velours noir réparties sur 4 perches fixées au grill de hauteur 1,5m soit 5,2 m sous frise

8 pendrillons en velours noir de 1,50m x 6,54m sur double collier orientables avec tube de 50 x 150 sur les perches mobiles. Le pendrillonnage est donc adaptable sur les perches mobiles pour une implantation à l'allemande, à l'italienne ou en trapèze.

5 rideaux molleton de 3m de large par 6m de haut : 3 molletons sont sous perchés sur tube, pour un fond de 8,4 m à 8,6 m du bord plateau. Les deux derniers sur tube de 3 m en spare.

V. LA SONORISATION

V.1. La Façade

La façade son est constituée de 4 enceintes PS10 de chez NEXO (2 de chaque côté) fixées au manteau à une hauteur de 3 mètres. Prévue pour projeter sur une distance de 12 mètres la casquette de rabat de son compense très légèrement. Il n'existe pas de caisson de basse (sub). Le plancher du dernier rang de gradin est à 3m. Un complément est apporté par 2 enceintes Yamaha DXR12 sur pied en haut de gradin.

En attendant une façade de sonorisation professionnelle adaptée au théâtre, le manteau est nouvellement équipé de 2 potences à 7 mètres de haut avec palans électriques double frein, d'une CMU de 250 DaN. Ceci nous permet de louer une façade son, pour les spectacles le nécessitant, afin d'avoir une pression acoustique de 105 dB en tout point.

V.2. Les retours

4 PS10 de chez Nexo avec 1 ampli 4 circuits NXAMP

V.3. La console et les liaisons

La console son est une console numérique SQ6 de Allen&Eath avec une liaison Ethercon de catégorie 7A. Cette dernière arrive à jardin mais la longueur de câble permet de disposer le boîtier de scène principal à jardin ou au lointain mitard. La Sq6 est accompagnée de deux boîtiers de scènes numériques:

- AR2412 (24 In et 12 Out)

- AB168 (16 In et 8 Out)

1 multipare de 8 circuits IN de longueur 8 mètres.



V.4. Les sources

Les micros filaires et DI:

3 Shure SM 58

2 Shure SM 57

2 Beyerdynamic MCE 530 (statique)

1 Shure PG81

1 Sennheiser E840S

2 Shure colle de signe

2 DI BSS AR133

Les Micros HF :

2 HF Sennheiser E835

1 micro casque beige HSE-152A avec émetteur GLXD1 et récepteur GLXD4R

Les autres sources :

1égalizer 2x30 bandes type BSSFCS966

1lecteur CD Tascam CD01U

Pieds de micros et enceintes:

6 grands pieds de micro avec perche

4 petits de micro avec perche

4 pieds d'enceintes (2 à treuil hauteur maxi 2m et 2 à loquet hauteur maxi 1m50)

V.5. La distribution électrique pour le son

La distribution électrique de la sonorisation se fait à partir de deux transformateurs d'isolement. Un transformateur situé au TGBT dans la cours d'accès technique et le second dans le local technique à l'arrière scène. Ils sont asservis à l'alarme incendie en cas d'évacuation.

Le transformateur d'isolement du TGBT distribue les arrivées situées à l'avant scène côté cours :

1 armoire électrique son avec une P17/32A Tétra (3P+N+T) et 2 PC 16A

VI. L'ÉCLAIRAGE SCÉNIQUE

VI.1. La console lumière

La salle est équipée d'une console lumières de base de 48 circuits : **Jester ZERO 88 -24/48 circuits** sa capacité maximum est de 500 pas, 24 submaster et ne peut pas gérer d'asservis. Concernant le focus, il y a un DmxCat. Je vous encourage à venir avec votre console, sinon nous ferons le maximum pour répondre au mieux à vos besoins.

VI.2. Les projecteurs traditionnels et accessoires

Les projecteurs traditionnels

- 14 projecteurs PC lisse 1Kw Halogène Robert Juliat 310HPC
- 2 projecteurs PC lisse 2Kw halogène Robert Juliat 329HPC
- 4 découpes Robert Julia 614 SX (16-35°)
- 2 découpes Robert Julia 613 SX (28-54°)
- 3 découpes ETC source four (25-50°) :
 - 2 découpes de 550w
 - 1 découpe 750w avec porte gobo et Iris
- 22 PAR 64 : 13 en CP62 et 8 en CP61 et 1 en CP60
- 6 projecteur PC Selecon 1 Kw lentille martelée en périphérie et lisse au centre à la face pour un éclairage chaud et complément latéraux.
- 4 projecteur PC DTS lentille martelée à la face pour un éclairage froid.

les accessoires

- 2 horiziodes symétriques 1Kw utilisés pour **éclairage salle** en remplacement des plafonniers non graduable ou non commandé par la console lumière
- 4 porte-gobo PG600 pour découpes Robert Juliat
- 7 volets pour PC Robert Julia 1000w
- 2 volets pour PC Robert Julia 2000w
- 5 platines de sol bois
- 4 tourelles noires pour pied
- 4 pieds de projecteurs Goliath **BASIC 3800** (H Mini 1,75) CMU : 80 DaN ; avec barre transversale 1,5m en carrée de 30mm et papillon

VI.3. Les projecteurs à LED

- 11 PAR LED : Martin Rush Par 2, RGBW zoom, 126 Watts

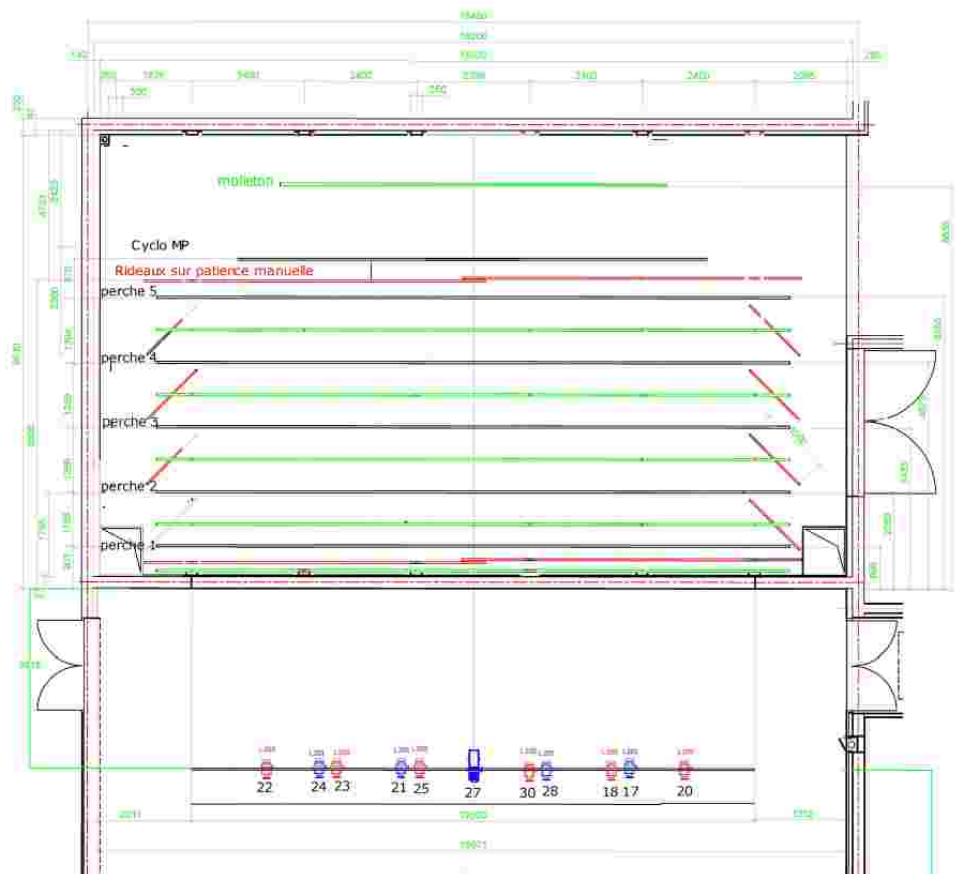
VI.4. Les gradateurs, distribution électrique et réseau

- 4 blocs gradateurs fixes de 6 circuits de 2,3Kw dans le local technique à l'arrière scène côté cour
- 4 blocs gradateurs mobiles de 6 circuits de 2,3Kw dont trois posés à l'avant scène cour
- 2 gradateurs 1 seul circuit de 2 kw en DMX 3b
- 1 DMX splitter CAMEO SB 6 DUAL (6 sorties en DMX 3b ou 5b)

VI.5. L'éclairage de salle

L'éclairage de salle est constitué de deux dispositifs distincts : des lustres et des rampes. Les lustres ne sont pas graduable et les rampes ne sont pas prévues pour être commandée par DMX. La graduation des rampes n'étant pas opérationnelle, les horiziodes accrochées sur la porteuse de face sont raccordées au graduateur d'avant scène.

- Démontage PC (30-50' / 75-100€ (X3))
- Démontage PC (20-30' / 50-70€ (X2))
- RAM 4 Go (20€)
- RAM 8 Go (30€)
- RAM 16 Go (50€)
- RAM 32 Go (80€)
- Démontage PC (10-15' / 20-30€)
- PC Rebuild (1-2h / 100-150€)
- PC Rebuild (2-3h / 150-200€)
- PC Rebuild (3-4h / 200-250€)
- PC Rebuild (4-5h / 250-300€)
- PC Rebuild (5-6h / 300-350€)
- PC Rebuild (6-7h / 350-400€)
- PC Rebuild (7-8h / 400-450€)
- PC Rebuild (8-9h / 450-500€)
- PC Rebuild (9-10h / 500-550€)
- PC Rebuild (10-11h / 550-600€)
- PC Rebuild (11-12h / 600-650€)
- PC Rebuild (12-13h / 650-700€)
- PC Rebuild (13-14h / 700-750€)
- PC Rebuild (14-15h / 750-800€)
- PC Rebuild (15-16h / 800-850€)
- PC Rebuild (16-17h / 850-900€)
- PC Rebuild (17-18h / 900-950€)
- PC Rebuild (18-19h / 950-1000€)
- PC Rebuild (19-20h / 1000-1050€)
- PC Rebuild (20-21h / 1050-1100€)
- PC Rebuild (21-22h / 1100-1150€)
- PC Rebuild (22-23h / 1150-1200€)
- PC Rebuild (23-24h / 1200-1250€)



VI.7. La distribution électrique par lieux

- pour la lumière protection C100

- Protection
C 100
Tétra**

MAJ par JB, le 1 octobre 2026

Page 13

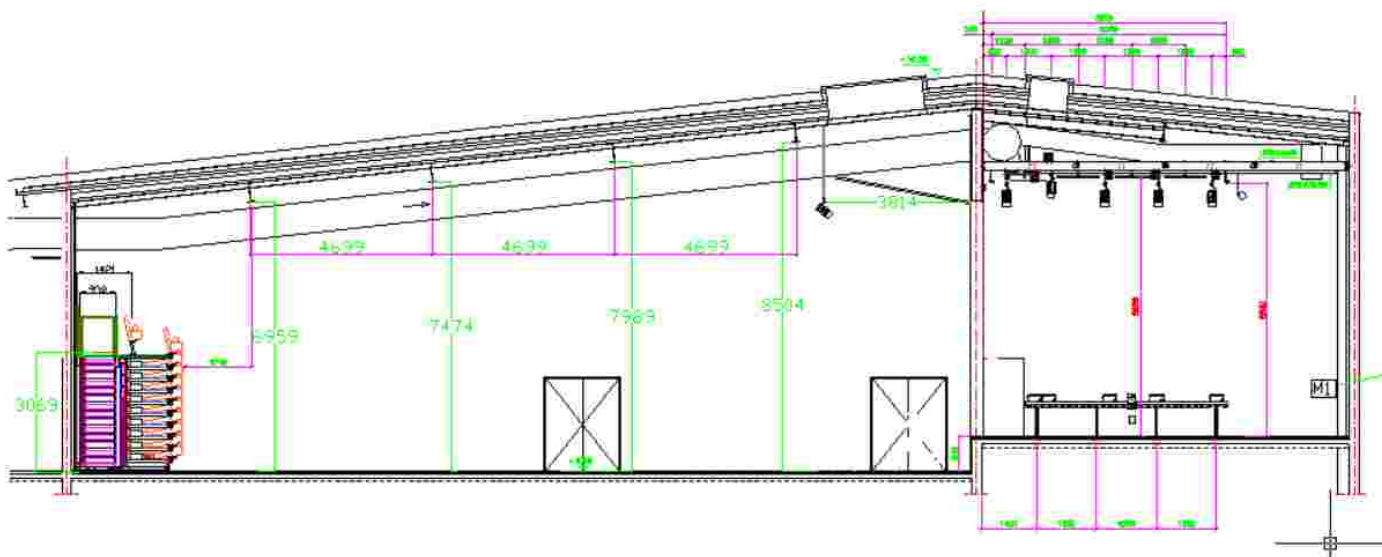
- 8 Lignes gradateur de 17 à 24
- un multipare 6 circuits de la perche de face aux gradateurs mobiles à l'avant scène cour

VII. LA VIDEO

Un cyclorama micro-perforé sur polichinelle de 10m par 6m de hauteur, avec commande électrique au local technique. La hauteur exploitable sous frise est de 5,2 mètres. L'accroche est fixe sur le grill de scène. Il n'existe pas de rideaux de scène derrière le cyclo. Les murs sont gris anthracite sur la partie basse et claire sur la partie haute. L'exploitation du cyclorama ne permet pas d'utiliser l'éclairage d'arrière scène.

Le vidéoprojecteur est **analogique** : Vidéo-projecteur Sanyo XGA 4000 Lumens 1024x768

Il suspendu en régie dans la configuration gradin seul. Il est situé à 15 mètres du bord plateau. Il existe une liaison VGA au plateau à cour et une seconde en régie mobile (haut de gradin). Un adaptateur HDMI / VGA est disponible.



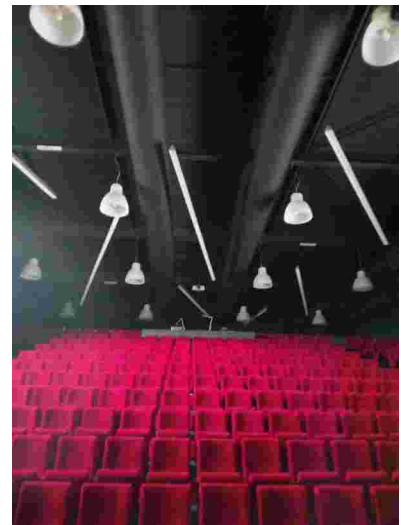
VIII. LES ACCROCHES, LEVAGES et TRAVAUX EN HAUTEUR

Les accroches dans la cage de scène (cf. plan de feu page 12):

- 5 perches à treuils manuels à commande électrique avec une CMU de 250 DaN et maximum 120 Kg en ponctuel sur Fil. Le rapport de la VGP est disponible sur demande. Le chemin collecteur a une CMU de 1T.
- 6 chemins de moufle dont la charge admissible par chemin est de 250 kg/ml, toutefois nous n'avons pas encore les sabots pour compléter. l'entraxe entre deux chemins de moufles est de 2m50.

Les accroches en salles

- La salle est équipée de 4 poutres métalliques I.P.E de 500 supportant la toiture. Chaque I.P.E possède une C.M.U de 1T U.R. ou 0,8T en ponctuel, au point le plus défavorable, pour une charge statique.
- La distance entre le gradin replié et la première I.P.E est de 1m70 et 4m70 entre elles.
- Les hauteurs des I.P.E sont respectivement du fond de salle au plateau (cf. plan ci-dessous : 7m ; 7,5m ; 8m et 8,5m.) La nacelle ne permet pas l'accès aux deux dernières
- La présence des plafonniers et gaines de ventilation contraignent le choix d'emprises sauf en tenant compte d'un sous-perchage d'environ 1,3m



- La porteuse fixe pour l'éclairage de face est disposée sur les traverses entre l'IPE de 500 et le manteau sur 6 suspentes. La C.M.U de cette porteuse fixe est de 50 DaN statiques par mètre Linéaire.

Les accessoires d'accroche :

- Pour les sous-perchages (à la guinde) type rideauterie:
 - + 3 tubes alu 6000x50x3 recouvert de scotch mat dont 2 assemblés pour sous perchage de frise
 - + 1 tubes alu 4000x50x3
 - + 2 tubes alu 3000x50x3
 - + 2 tubes de 2000x40x5 pour assemblage des 50x3.
- 8 poulies 240 DaN en statique ou 40 DaN en dynamique

Les Travaux en hauteur

Une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnel
Génie 1A référence AWP-20S

- Charge utile : 159kg
- Hauteur de travail maximale 8 m
- Hauteur de plancher maximale 6m

Le rapport de la VGP semestriel est disponible sur demande.

Deux escabeaux :
un escabeau de 6 marches (hauteur travail 3m)
Un escabeau de 5 marches

Une échelle à la Parisienne hauteur travail maxi 6,5 m.
3 brins, de 12 échelons, de 3m49.
Avec un harnais gilet, 2 mains de singes avec une longe de 1,5m



IX. LES ESPACES TECHNIQUES et ACCUEILS

IX.1. Accès chargement et déchargement

L'accès technique au plateau est directe via le quai de déchargement. Le quai est à hauteur équivalente de la scène soit 90 cm. Cette hauteur correspond au véhicules avec haillon et semi remorque.

IX.2. La Régie

La régie est ouverte et disposée au dernier rang du gradin en position centrale à une hauteur de 73 cm et une ouverture de 3,9m. Elle est constituée de 3 tables de 1,3 m par 0,8 m

IX.3. Intercommunication régie / plateau

1 station intercommunication 4 postes HF ALTAIR référence : WBS 400 HD
4 postes HF, 4 casques et un chargeur 4 postes
1 filaire en régie

IX.4. Les réseaux et fréquences:

Identifiant wifi en loge : loges

Mot de passe : 3E2A6379

Identifiant wifi en salle : BELKIN.678

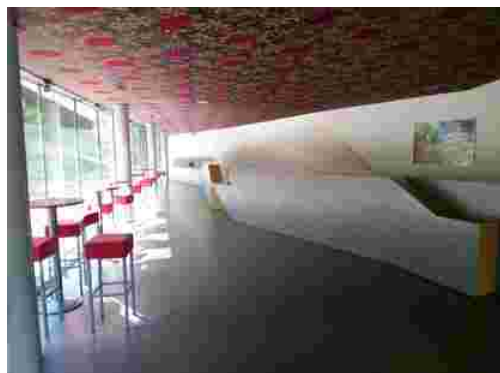
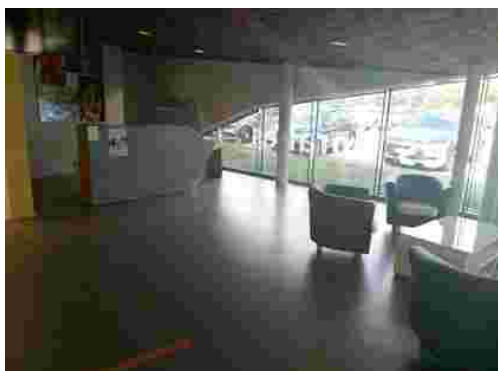
Mot de passe : 3E2A6379

Les fréquences réservées aux télécom à la Tranche Sur mer sont :

694 Mhz – 822 Mhz et 833 Mhz – 862 Mhz

IX.5. L'espace « catering » et pause

IX.6. L'espaces accueil public et Bar



X. MATÉRIELS DIVERS

45	•Tables 0,75 X 1,82 m
23	•Tables Rondes Agglo Diam 1,52m (pour 6 à 8 pers.)
200	•Chaises pliantes
150	•Chaises public pour parterre de chaises (rouge)
12	•Chaise public accroche HS (rouge)
100	•Chaises public salle des Floralies
1	•Canapé deux places
4	•Chauffeuses (accueil public)
	• tables basses (accueil public)
	•Portants pour vestiaire dont deux dans la loge
	•Grilles Caddie (exposition) 80 x 1,80 (18 crochets)
12	•Manges debout diamètre 0,82 m (aluminium)
14	•Tabourets haut de bar (au bar)
7	•Mange debout ronde diamètre 0,58 m (au bar)

XI. LA SÉCURITÉ, LA SÛRETÉ ET LA SANTÉ

XI.1. Le « rigging »:

Un plan de charges précis devra impérativement nous parvenir au minimum un mois avant la manifestation afin d'étudier avec vos équipes la faisabilité des accroches. Les équipements mobiles doivent être fixés par deux systèmes distincts et de conception différente (art L78 et L80).

Le personnel fourni par l'organisateur, en charge des accroches sera qualifié, habilité et muni de ses Équipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, harnais, casque, gants...). Les documents attestant de la formation de ce personnel ainsi que l'autorisation de conduite pourront être demandés. Les autres personnels ne devront en aucun cas circuler sous la charge lors de cette manœuvre.

XI.2. Le personnel :

L'organisateur s'engage à employer du personnel conformément à la législation en vigueur ; il s'assurera des qualifications et habilitations de chaque membre de son équipe et de sa connaissance des règlements en vigueur (port des EPI, travail en hauteur, travail sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants). la présentation des documents attestant de la formation et de l'évaluation d'un personnel et/ou de l'autorisation de conduite.

XI.3. Consignes de sécurité :

Il est strictement interdit de fumer dans les lieux. Si le projet artistique nécessite l'utilisation de tabac ou autre fumée, il est obligatoire de l'indiquer dans la fiche technique.

Tous les aménagements devront être conformes à la réglementation en vigueur (Règlement du 25 juin 1980 ; CCH concernant les Établissements Recevant du Public).

L'ensemble des matériels installés par la production devra répondre aux normes en vigueur. Le régisseur du Pole culturel pourra demander les documents : procès-verbaux, certificats de conformité, rapports de contrôle et leur attestation de validité .

Toute utilisation de gaz est strictement interdite (appareil de cuisson par exemple).

Toute utilisation d'artifices devra faire l'objet d'une demande écrite au préalable conformément au Décret n°2010-580 du 31 mai 2010 pris en application du décret n°2010-580 du 31 mai 2010 et l'établissement d'un plan de prévention.

XI.4. Le plan de prévention

En référence au Document Unique de la municipalité de La Tranche sur Mer et conformément au code du Travail (Loi n°91-1414 du 31 décembre 1991) un plan de prévention doit être réalisé pour les montages nécessitant :

Travaux comportant le recours aux treuils et appareils assimilés mus à la main, installés temporairement au-dessus d'une zone de travail ou de circulation.

Travaux exposant au contact avec des pièces nues sous tension supérieure à la T. B. T. (Très Basse Tension)

Travaux nécessitant l'utilisation d'équipements de travail auxquels est applicable l'article R. 4323-17 du code du travail.

Travaux de manutentions mécaniques et/ou manuelles

ACTIVITÉS	RISQUES LIÉS À L'INTERVENTION	MESURES DE PRÉVENTION	MESURES PRISES PAR	
			CT ¹	OE ²
Fourniture, Installation et raccordement de tableaux de distribution secondaire électriques	RISQUES ÉLECTRIQUES : Électrisation par dysfonctionnement des organes de coupure Électrocution par des parties nues sous tension	Rapport du dernier contrôle des armoires de distributions secondaires Habitations électriques du personnel intervenant (documents à fournir) contrôle du bon état des isolants des câbles électriques Port des E.P.I adaptés aux risques		X X X X
Travaux de manutention à l'aide de chariot et transpalette	RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS MÉCANIQUES : Chute de charges Renversment Chutes de plein pied	S'assurer avant le transport de la stabilité des charges Port des E.P.I adaptés aux risques		X X
Accroches de matériel scénique et éclairage à l'aide d'un escabeau, entre 5 et 10 marches, fourni par l'entreprise Chute de la scène	RISQUES DE CHUTE de moins de 3 mètres	Contrôle de la sensibilisation des agents aux travaux sur escabeau Port des E.P.I adaptés aux risques Seuls les techniciens, artistes et organisateurs seront autorisés à accéder à la scène.		X X X
Réparations de décors et éléments techniques avec des appareils électroportatifs	RISQUES LIES AUX ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL : Coupures Pincements Brûlures	- Utiliser des outils de coupes sécurisés : lame auto rétractable - Utiliser un support de travail stable et à hauteur - Port des E.P.I adaptés aux risques		X X X
Accroches et levage de charges	RISQUE DE CHUTE D'OBJETS (CHARGES)	Autorisation de conduite des appareils de levage S'assurer de l'absence d'individu sous la charge et prévenir avant tout mouvement de charge Les charges de hauteurs seront équipées de deux types d'accroches mécaniques		X X X

		Port des E.P.I adaptés aux risques		X
Travaux de manutentions	RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS MANUELLES Chute de charges Renversment Chutes de plein pied	Port des E.P.I adaptés aux risques		

¹CT : Collectivité Territoriale

²OE : Organisateur Évènement

Numéros d'urgence : Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** SAMU : **15**

Mesures spécifiques : (matériels, compétences, accès secours extérieurs, évacuation, ...)

Présence d'un **Défiibrillateur Automatique Externe** à la billetterie

Présence de personnels formés SSIAP 1 (Service Sécurité et Assistance à la Personne):